

ALPINE RENAULT

MANAGEMENT DE LA SECURITE



ALPINE

ALPINE RENAULT DIEPPE

Stéphane Zajdowicz
Service sécurité conditions de travail,
prévention incendie

09/12/2011

CONFIDENTIEL
PROPRIÉTÉ RENAULT



SOMMAIRE

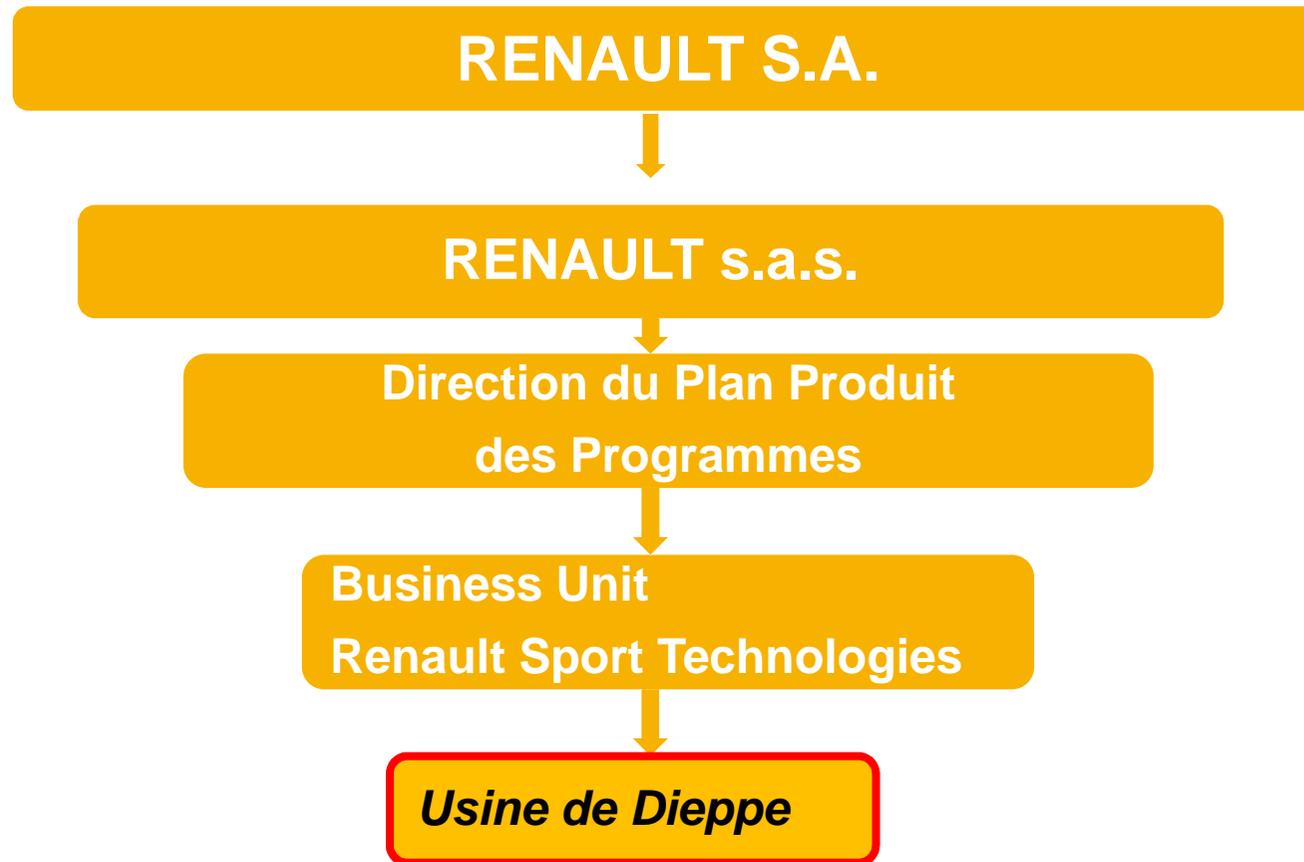
- 01** Présentation de l'entreprise
- 02** Présentation du service:
sécurité, sureté, conditions de travail, prévention incendie
- 03** Les indicateurs
- 04** Les outils de la prévention
- 05** Les formations sécurité
- 06** Les outils d'analyse
- 07** Conclusion

01



Présentation de l'entreprise

- Alpine dans le groupe Renault



Fiche Technique de l'usine

- **1955** Création d'Alpine
- **1973** Filialisation au Groupe Renault
- **1997** Création de la Business Unit « Renault Sport Technologies »

▪ Métier :

Montage de véhicules sportifs ou autres, montage et vente de véhicules de compétition, vente de pièces de rechange pour véhicules de compétition, y compris sur les événements sportifs

▪ Spécificité :

Souplesse et adaptation, fabrication de petites séries

▪ Production :

Plus de 400 000 véhicules produits depuis 1955

▪ Usine certifiée:

ISO 14001
ISO 9001 version 2008
Labellisée SMSSCT
Labellisée RHP



Les produits emblématiques de la marque.

- De 1956 à 1987

A106



251 exemplaires fabriqués entre 1956 et 1959

A108



236 exemplaires fabriqués entre 1960 et 1963

A110



7500 exemplaires produits entre 1961 et 1977

A310



11 600 exemplaires fabriqués entre 1971 et 1984

A610



818 exemplaires fabriqués entre 1990 et 1995

R5 Alpine



55 942 exemplaires fabriqués entre 1975 et 1981

Clio V6



1 333 exemplaires fabriqués entre 2002 et 2005

■ Le personnel en chiffres

- Effectif :
 - ✓ 317 personnes
 - ✓ dont 37 femmes
- Moyenne d'âge :
 - ✓ 44,8 ans
- Horaires de travail :
 - ✓ Normale : 7h – 15h24
- Trois statuts pour le personnel :
 - ✓ Agents de production : 180
 - ✓ ETAM : 122
 - ✓ Cadres : 15
- Formation :
 - ✓ **13 342 heures en 2010**



■ 3 Pôles d'activité

- L'usine pour la fabrication de véhicules de série
- L'Atelier Compétition
- Le Département Pièces Compétition



Nos produits.



02

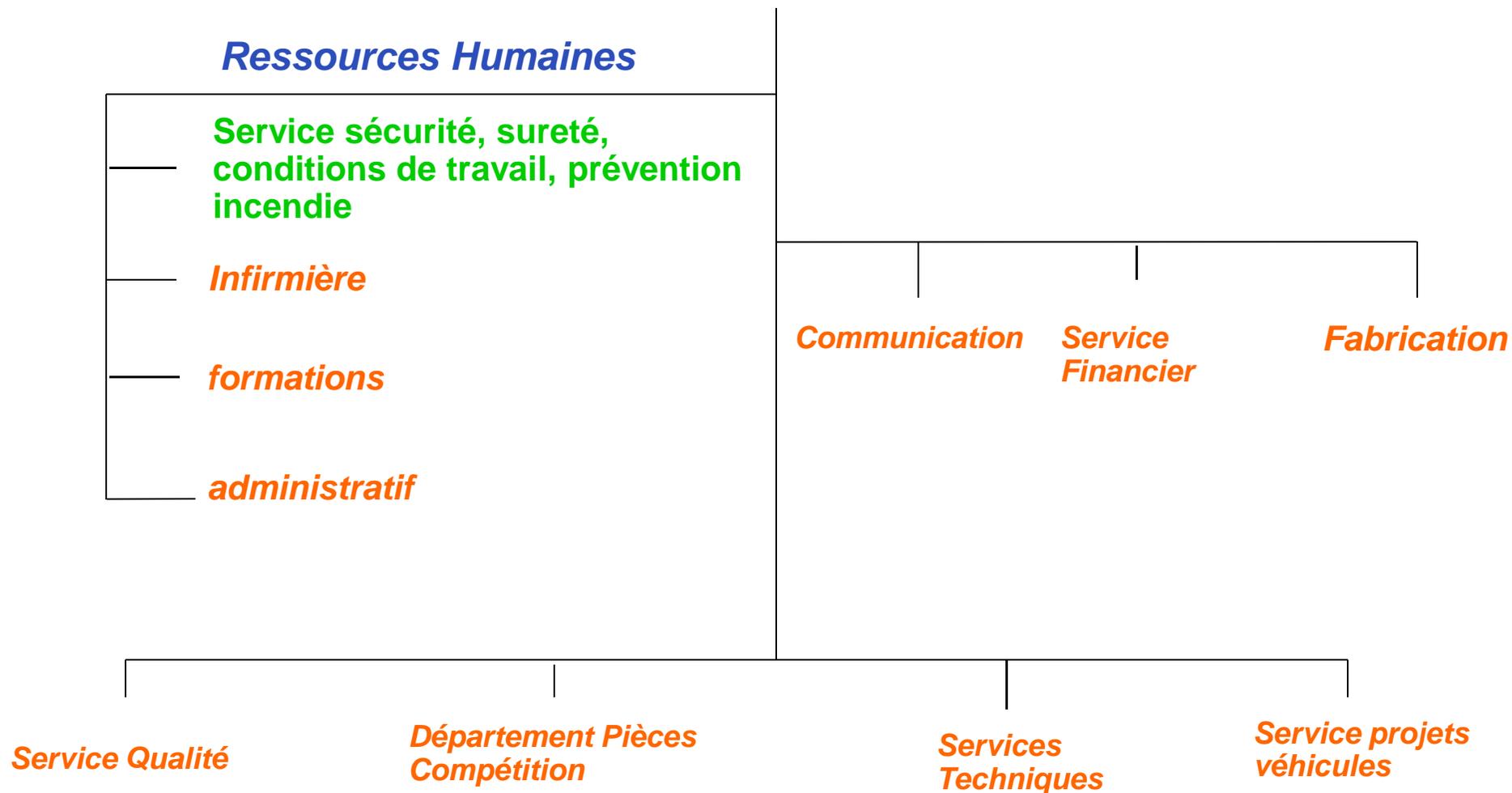


Présentation du service: sécurité, sureté, conditions de travail, prévention incendie

■ ORGANIGRAMME

Directeur Général

Roger Ringot



Présentation du service

Responsable : Mr Stéphane Zajdowicz .

Stagiaire : Ingénieure QSE

Stagiaire : Technicien QSE

Les missions du service:

- Sécurité
- Evaluation des Risques Professionnels / Document Unique
- Conditions de travail
- Veille réglementaire
- CHSCT
- Sureté
- Prévention incendie
- Ergonomie
- Formations

Les interlocuteurs:

- Le personnel Alpine
- Le réseau Renault
- L'inspection du travail
- La CARSAT
- Les prestataires
- etc...

03



Les indicateurs

INDICATEURS

Exercice 2010		a	Tx	Nbre d'heures travaillées 523 208 h
F0	Nbre de passages à l'infirmierie	26	49,69	
F1	Nbre d'accidents déclarés	3	5,73	
F2	Nbre d'accidents déclarés avec Arrêt	1	1,91	
G1	Nbre de jours d'arrêts	3	0,01	

Cible F1 à 8.90

Formule de calcul: Tx= a / Nbre d'heures travaillées X 1 000 000

Les Labels:

SMSSCT

Systeme de Management de la Santé, la Sécurité et des Conditions de Travail

Support: référentiel Renault

Audit triennale

RHP

Risque Hautement Protégé

Support: règles APSAD / Renault /Assureurs

Audit annuel

04



Les outils de la prévention

Les outils de la prévention

- **L'implication du personnel**
- **Partenaires Sécurité – Environnement**
- **Presqu'accident**
- **Flash alerte**
- **Lettre du manager**
- **Partenariat avec le centre de secours de Dieppe**
- **Les campagnes d'affichages « Sécurité »**

L'implication du personnel

POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

La mise en œuvre de notre politique contribue à la performance globale et durable de l'entreprise, elle ne souffre pas d'exception.
Basée sur la prévention des risques, elle vise à préserver la santé du personnel et à proposer des conditions de travail motivantes. Nos actes et décisions doivent s'y référer en toute occasion.

La politique sur la santé, la sécurité et les conditions de travail découle :

- de la politique Ressources Humaines du Groupe Renault.
- de la Déclaration des Droits Sociaux Fondamentaux du Groupe Renault,
- des neuf principes généraux de prévention.

NOS FONDAMENTAUX

- La protection des salariés est obtenue par l'application de la charte Santé et Sécurité en respectant les neuf principes généraux de prévention.
- La maîtrise des risques professionnels s'inscrit dans l'amélioration continue.
- Les managers font de la sécurité, la santé et les conditions de travail un objectif prioritaire.
- Chaque collaborateur s'engage au respect des règles et des consignes de sécurité.
- Chaque collaborateur prouve son engagement en apposant sa signature au bas de la charte santé, sécurité et conditions de travail.
- La ligne managériale réalise et accompagne la communication et l'information en matière de sécurité, conditions de travail et ergonomie.
- L'ergonomie est un levier indispensable à l'amélioration des conditions de travail et de l'employabilité.

Le comité de direction s'engage à la mise en place de cette politique et à son amélioration permanente. Il s'assure en permanence que l'ensemble du personnel s'implique de la même manière par son comportement et ses actions.

Fait à Dieppe, le 27 septembre 2010
Les membres du Comité de Direction Alpine Renault

E. BENOIST M. CARLE D. DEFONTAINE P. LALMAND
A. MORICE J. RIDEL R. RINGOT
E. SALLY Y. SCHNEIBACH

LES NEUF PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

- Évaluer les risques.
- Évaluer les risques qui ne peuvent être évités.
- Combattre les risques à la source.
- Adapter le travail à l'homme.
- Tenir compte de l'état d'évolution de la technique.
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux.
- Planifier la prévention.
- Prendre des mesures de protection collective par priorité à des mesures de protection individuelles.
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

CHARTRE SANTÉ, SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, chacun s'engage aux respects de ces règles en paraphant cette charte :

- 1 Je prends connaissance de toutes les informations relatives à la sécurité à mon poste de travail (consignes, moyens de secours, etc.)
- 2 Je m'engage à respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité sur le site.
- 3 Je porte tous les Équipements de Protection Individuelle nécessaires à la réalisation de mon travail.
- 4 Je m'assure en permanence que l'usage du matériel ne présente aucun risque pour ma sécurité.
- 5 Je propose, en permanence, des idées afin d'améliorer les Conditions de Travail, l'Ergonomie ainsi que la Sécurité et la Santé.
- 6 Je signale tout risque nouveau apparaissant dans mon environnement de travail.
- 7 J'interviens lorsque je constate un non respect des règles de sécurité.
- 8 Je veille à ne pas mettre en danger l'intégrité physique de mes collègues par un comportement inadéquat.
- 9 En cas d'incident ou d'accident, je préviens mon responsable ou un Sauveteur Secouriste du Travail et je me rends immédiatement à l'infirmerie, accompagné.

Fait à Dieppe, le 11 janvier 2011

Partenaire Sécurité / Environnement

C'est une personne volontaire (une par Unité Élémentaire de Travail)

Les partenaires sécurité & environnement ont un rôle important puisqu'ils sont l'interface entre le CUET et les opérateurs. Ils «remontent» les questions ou problèmes sécurité ou environnement rencontrés dans une UET

Ils reçoivent une formation spécifique à la sécurité et l'environnement

Cette année les partenaires sécurités sont valorisés par un CQPM

Deux sessions de formation de quatre jours chacune pour l'obtention du «Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie» (niveau 5) ont eu lieu en semaines 47 et 48 sur notre site.

Cette formation, animée par un prestataire AFPI, aborde des thématiques théoriques et pratiques en atelier avant le passage du CQPM Sécurité-Environnement (test de 82 questions dont certaines éliminatoires).

Partenaire Sécurité / Environnement

Missions:

En matière de sécurité

Remonter tout dysfonctionnement en matière de sécurité

Rappeler à leurs collègues l'importance du respect des règles de sécurité et du port des EPI

Être le relais auprès de leurs collègues pour les informations concernant la sécurité

Assister le C.UET dans la formation sécurité au poste

Réaliser des audits sectoriels sur la partie sécurité

En matière d'environnement

Assister le C.UET dans la formation environnement au poste

Remonter les dysfonctionnements ou problèmes au correspondant ou au responsable environnement

Connaître les installations classées et les impacts de son UET

Veiller à la signalétique relative aux produits chimiques de son UET

Réaliser des audits sectoriels sur la partie environnement.

Un audit mensuel au minimum et sur document spécifique

Le presque accident

LES PRESQU'ACCIDENTS

UET:	Partenaire de l'UET :
C.UET:	

Le risque est mineur	1
Le risque est important	2
risque est sérieux ou pl	3

25/11/2011

NOM	UET	LIEU DU RISQUE	DESIGNATION DU RISQUE	Famille de risque	Risque potentiel	ACTION ENGAGEE	Pilote	Délai	ACTION REALISEE	ICP oui / non	signature (CA ou CU ou Partenaire S/E)

EVALUATION DES RISQUES

Risques	Définition
1 Aération - Assainissement	Etudier la ventilation bâtiment ou spécifique pour assainir l'air
2 Biologique - Intoxication	Risque lié à la manipulation de produits pouvant contenir des agents infectieux
3 Bruit	Exposition du personnel au bruit au regard de la réglementation
4 Brûlure	Risque de brûlures par point chaud ou froid liées au process ou installations
5 Chimique	Risque de contact ou d'inhalation lié à la manipulation de produits chimiques
6 Chute de pièces	Risque lié au stockage instable de pièces, de gerbage, de préhension difficile de pièces
7 Chute de plain-pied	Risque de chute du personnel due au sol glissant, inégal, défectueux...
8 Chute de hauteur	Risque de chute du personnel avec une différence de niveau
9 Circulation ext. bâtiment	Risque lié à la circulation à l'extérieur des bâtiments dans l'enceinte de l'usine
10 Circulation int. bâtiment	Risque lié à la circulation à l'intérieur des bâtiments dans l'UET
11 Eclairage	Risque de fatigue, de gêne ou d'accident lié à la faiblesse de l'éclairage
12 Electrique	Risque de brûlure ou d'électrocution consécutives à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension
13 Entreprise extérieure	Risque d'accident lié à la co-activité d'entreprises
14 Explosion - incendie	Risque de brûlure ou blessure de personnes consécutives à un incendie ou à une explosion.
15 Fibres	Risque d'inhalation lié à la manipulation d'amiante ou de fibres céramiques
16 Heurt	Risque de heurt contre un obstacle fixe proéminent et agressif ou mobile et saillant
17 Laser	Risque lié à l'utilisation d'installation laser de classe >2
18 Machines - Installations	Risque de blessure par l'action mécanique (coupure, écrasement, entraînement...) d'une machine, d'une partie de machine, d'un outil portatif ou à main (conformité sécurité/ergo des installations)
19 Manutention manuelle	Risque de blessure consécutive à des efforts physiques, des écrasements, des chocs, des gestes répétitifs, de mauvaises postures...
20 Manutention mécanique	Risque de blessure lié à la circulation d'engins manutention, à la charge manutentionnée, au moyen de manutention (rupture, défaillance...)
21 Organisation du travail	Risque lié au manque de formation sécurité du personnel...
22 Périphérique et naturel	Risques engendrés par l'environnement du site (zone SEVESO, gazoduc...et risque naturels)
23 Projection corps étrangers	Risques de projection de produits chimiques, de grenailles, de liquide de coupe...
24 Rayonnement ionisant	Risques liés à l'utilisation d'appareil émettant des rayonnements ionisants
25 Routier	Risques liés au déplacement en dehors du site (missions, trajet domicile-travail...)
26 Travailleur isolé	Activités présentant des risques particulier du fait de l'isolement de l'opérateur.

Matrice d'évaluation des risques potentiels

		Fréquence supposée				
		Très fréquent >10 fois par an	Fréquent <10 fois par an	Possible 1 fois par an	Rare 1 fois tous les 2 ans	Très rare 1 fois dans la vie de l'atelier
Gravité potentielle	DESASTRE accident mortel	5	4	3	2	2
	TRES SERIEUX Lésions graves entraînant une hospitalisation	4	4	3	2	2
	SERIEUX AT avec ou sans arrêt	3	3	3	2	1
	IMPORTANT premiers soins	2	2	2	2	1
	MINEUR sans douleur	1	1	1	1	1

UET	Non Soldées	Soldées	Actions
00			
01		1	cabine vernis --> à travers caillebotis OK
	1		panne refroidisseur robots base (armoire en surchauffe) à changer --> devis fait D. S
02			Weiman-->fixer bancs au sol -> S41 BT09325 + collage/lustrage->souder plaque au sol S41 annulé 1 opé sur les 3 voulant changer
32			
10A	1		glissière assistance porte (Movorail) cassée (action immédiate) -> Etude de la maintenance pour MEP d'un anti chute
10B.23			
11	1	1	blessure avec visseuse serrage tampon BV (BT n° 9401) (en cours) circuit d'air à revoir (travaux neuf) risque Qualité / Sécurité
12			poignée trop haute sur la presse BT fait OK
20			
21/31	1		fuite d'eau toiture (Retouche électrique) (NOK)
33		1	Bande antidérapante décollée --> ME rustine OK
94			
95			
Qualité / AVES	1		fuite d'eau toiture (NOK)
		1	heurt chariot véhicule --> pas de visibilité à l'intersection zone qualité / allée magasin --> déplacement colonne de carton OK
SQF			
DLI			
DPC	1		fuite d'eau toiture (NOK)
40			
Maintenance			
TOTAL	6	4	

	Cumul Soldées	Non soldées
Janvier	13	0
Février	19	7
Mars	35	8
Avril	48	2
Mai	65	4
Juillet/Août	74	7
Septembre	79	4
Octobre	83	6

exemple



FLASH ALERTE SÉCURITÉ

CIRCONSTANCES

Un Presqu'Accident a eu lieu dans l'Atelier Prototype du Nouveau Master :

Alors que les opérateurs réalisaient leurs opérations, le véhicule a glissé de la cale-réhausseur et il a basculé. Le bas de caisse s'est posé sur un des bras du pont, qui a stoppé sa chute.

Ce Presqu'Accident aurait pu avoir des conséquences graves.



ALPINE
ALPINE MOBILITY GROUP

PROBLÉMATIQUE

Le Nouveau Master, à l'architecture inhabituelle dans nos ateliers, implique l'utilisation de cales-réhausseurs, homologuées pour les ponts élévateurs à colonnes, et positionnées sur les patins du pont. Une fois mises en place, les cales sont positionnées sur une surface glissante (P2 sous caisse).

En manipulant le véhicule pour réaliser leurs opérations, les opérateurs peuvent provoquer des glissements latéraux et peuvent faire tomber les cales. Le véhicule peut alors basculer.

PLAN D'ACTIONS

- Mise en place de sangles sur les protos Master afin de solidariser l'ensemble véhicule-patins et empêcher le véhicule de bouger.
- Vérification de la spécification des cales-réhausseurs. Des cales neuves vont être mises en place et seront fixées sur les patins des ponts pour supprimer le risque de chute des cales.
- Affichage de ce Flash Alerte Sécurité pour rappeler les consignes de sécurité à respecter sur les ponts élévateurs.

RAPPEL DU BON COMPORTEMENT

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Travail
sur pont
élévateur | ❶ | Interdiction de monter dans un véhicule s'il doit être levé. |
| | ❷ | Vérifier l'état des équipements (patins, cales) avant la prise de poste. |
| | ❸ | Port des EPI obligatoire (casquette en sous-caisse par ex.) |

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

LA bonne pratique



A chacun sa voie

Pour une meilleure sécurité lors des déplacements, respectons les règles élémentaires de circulation.

Les incontournables :



- Piétons comme conducteurs d'engins, je respecte ma voie de circulation
- Je m'assure d'être vu avant de traverser
- Je conduis un engin ou je circule dans une zone logistique, je porte ma chasuble pour être plus visible

Les inacceptables :



- Conduire en téléphonant (chez Alpine comme dans la vie)
- Stocker des emballages sur les allées piétonnes
- Ne pas respecter les limites de vitesse sur le site
- Entraver les voies de circulation, quelles qu'elles soient

Afin de remettre à jour les voies de circulation du site, l'ensemble des allées piétonnes sera reconfiguré pour prendre en compte les nouvelles implantations.
Ce travail sera prochainement achevé dans le bâtiment 2.

Partenariat avec le centre de secours de Dieppe

Depuis 3 ans, un partenariat est instauré entre le Centre de Secours de Dieppe et l'usine Alpine.

Quatre vingt dix huit pompiers sont intégrés au centre de secours de Dieppe.

Ils interviennent régulièrement pour effectuer des exercices sur notre site, ce qui leur permet de connaître les risques potentiels et d'intervenir avec le matériel adéquat.

De plus, la proximité de la caserne diminue d'autant le temps d'intervention.

En 2011, une formation GPL dédiée à l'intervention en cas d'incendie sur un véhicule GPL, animée conjointement par le responsable sécurité du site et un formateur des pompiers de Dieppe, leur a été dispensée.

54 EPI

60 SST

Campagne d'affichage « Sécurité »



LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.



05



Les formations sécurité

L'accueil aux nouveaux embauchés

Formation sécurité générale + sécurité au poste de travail

Lors de changement de poste de travail

Formation sécurité générale + sécurité au poste de travail

Les fondamentaux du fabriquant

Module sécurité entreprise / domicile

DOJO

Le Dojo est un module de formation sécurité reprenant les règles de sécurité de base ainsi que des règles spécifiques liées aux départements et services.

La finalité est d'augmenter le niveau d'information et de connaissance face aux risques présents sur le site et donc d'augmenter le niveau général de sécurité.

06



Les outils d'analyse suite à:

Un presque accident

Un Incident

Un Accident

Chercher la cause racine d'un problème

Fait à traiter Date: xx Lieu: Magasin Nombre de cas: 1 Description et informations relatives à sa détection: Lors d'une opération d'ouverture de colis, le cutter utilisé par l'opérateur a glissé et a coupé l'avant bras de celui-ci			ANALYSE POURQUOI	
Thèmes : Environnement - Fiabilité - Maintenabilité - Sécurité Qualité - Autre :			Pilote : sz Date de l'Analyse: xx/xx/xxxx	
Pourquoi 1	Pourquoi 2	Pourquoi 3	Pourquoi 4	Pourquoi 5
le cutter a glissé et il a herté l'avant bras de l'opérateur	une mauvaise tenue de l'outil	l'outil est non adapté c'est un outil pour droitier	il n'y a pas d'outil dans pour gauché	

exemple

Auto-évaluation de la robustesse de l'Analyse Pourquoi.

QC STORY

C'est l'outil standard de résolution de problèmes.

Préconisé dans le cadre de l'animation qualité au quotidien,

l'utilisation de QC Story est recommandée pour analyser tout type de dysfonctionnement sur tout type d'activité (production, maintenance, logistique, tertiaire...).

Cette démarche suit 9 étapes basée sur le cycle PDCA :

- 1 - choisir le sujet,**
- 2 - expliquer les raisons du choix,**
- 3 - comprendre la situation actuelle,**
- 4 - définir les cibles,**
- 5 - analyser,**
- 6 - mettre en place les mesures correctives,**
- 7 - confirmer les effets,**
- 8 - standardiser,**
- 9 - faire la synthèse et planifier les actions futures.**

07



CONCLUSION

Un management de la sécurité extrêmement chronophage.

Le moindre relâchement n'est pas compatible avec de bons résultats.

Un besoin continu de formation et de prévention.

Des exercices réguliers.

Le comportement individuel se trouve être le pilier principal de la sécurité.

C'est ensemble qu'il nous faut travailler pour que chacun retrouve sa famille après sa journée de travail.

FIN

